

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

6^e séance, 27^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 22 avril 2025 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Madame Élise Litalien, membre issue du personnel, directrice d'établissement
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du conseil d'administration absents :

Madame Elyse Lemay, membre de la communauté
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève

Membres du personnel administratif présents :

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Isabelle Proulx, directrice générale adjointe
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications
Madame Amina Sai, directrice des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Élise Litalien propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 22 avril 2025 à 18 h 31.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

CA-24-25-053

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josianne Turcotte et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2025
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 SRM – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis
- 2.2 SRM – Location d'un entrepôt – Renouvellement
- 2.3 Planification des besoins d'espace avec ou sans modifications à la suite des avis reçus (art. 272.6) – Adoption
- 2.4 École de l'Envol – Servitude de la Ville de Lévis au bénéfice du CSSDN

3.0 Information

- 3.1 Désignation au CA – Période de mise en candidature en cours
- 3.2 Évaluation du CA
- 3.3 Contrats supérieurs à 133 000 \$ du 18 mars au 21 avril 2025
- 3.4 Mot de la Direction générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-24-25-054

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2025

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2025 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Carl Lavoie et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2025 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CA--24-25-055
SRM

2.1 SRM – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis

ATTENDU que la Ville est propriétaire du stationnement de l'École secondaire de l'Horizon, sis au 200, rue Arlette-Fortin à Lévis (Québec) G6Z 3B9 et que le CSSDN souhaite acquérir la partie du lot représentant le stationnement de l'école;

ATTENDU que le CSSDN est propriétaire des lots comprenant la piscine publique et le terrain de baseball, sis au 5485, rue Saint-Georges, Lévis (Québec) G6V 4M7, identifié comme étant le terrain de l'École Charles-Rodrigue et que la Ville souhaite acquérir la partie de lot correspondant à ses installations publiques;

ATTENDU que la Ville est propriétaire d'une partie de la cour et du stationnement de l'École Charles-Rodrigue, localisés dans la partie sud du 5485, rue Saint-Georges, Lévis (Québec) G6V 4M7 et le CSSDN souhaite acquérir une partie du lot représentant la cour d'école et le stationnement de l'école;

ATTENDU que la Ville souhaite acquérir une partie du terrain de l'École secondaire Champagnat, sis au 30, rue Champagnat, Lévis (Québec) G6V 2A5;

ATTENDU que l'École du Boisé est construite sur un terrain correspondant au lot 2 059 655, cédé par emphytéose le 29 juin 1992 et publié au registre foncier le 30 juin 1992 sous le numéro 370 432;

ATTENDU que le CSSDN souhaite mettre un terme à ce contrat d'emphytéose et acquérir le lot correspondant à l'ensemble du terrain de cette école (lot 2 059 655) ainsi qu'une partie excédentaire (partie du lot 2 900 119) permettant un éventuel projet d'agrandissement de l'École du Boisé, sise au 396, rue Pamphile-Le May, Lévis (Québec) G6C 1P2;

ATTENDU que le CSSDN souhaite acquérir l'immeuble sis au 400, rue Pamphile-Le May, Lévis (Québec) G6C 1P2 (partie du lot 2 900 119), afin de permettre d'éventuelle agrandissement de l'École du Boisé;

ATTENDU qu'afin d'offrir des espaces supplémentaires de stationnement à l'École secondaire Guillaume-Couture, le CSSDN

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

souhaite acquérir le terrain correspondant au lot 3 020 056 du cadastre du Québec;

ATTENDU que la Ville souhaite acquérir le lot 4 396 720 du cadastre du Québec, qui correspond à une partie de l'accès menant au stationnement de l'Église Notre-Dame-du Perpétuel-Secours de Charny appartenant au CSSDN;

ATTENDU l'autorisation ministérielle requise pour les transactions et pour l'octroi des servitudes;

ATTENDU que la Ville assumera tous les frais inhérents à la rédaction, examen des titres et tout acte de servitude requis par le CSSDN et la Ville de Lévis;

ATTENDU l'octroi des servitudes nécessaires de part et d'autre, propres à chaque terrain, suivant les transactions.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Pelletier et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate la directrice générale, madame Suzie Lucas, à négocier et à signer tous documents avec les entreprises d'utilité publique ou leur mandataire en lien avec les transactions ci-haut mentionnées;

D'ADRESSER au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une demande d'autorisation en vue de l'octroi des servitudes;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA--24-25-056
SRM**

2.2 SRM – Location d'un entrepôt – Renouvellement

ATTENDU que le CSSDN loue auprès du Complexe industriel St-Nicolas inc. et Société immobilière LFS inc. un entrepôt sis au 1840, 1^{re} Rue, Lévis (Québec), G6W 5M6, depuis le 1^{er} octobre 2022 et que ce bail de location vient à échéance le 30 septembre 2025;

ATTENDU que le CSSDN souhaite renouveler ce bail pour une période de 36 mois, soit du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2028;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Xavier Roy Gosselin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs procède auprès du Complexe industriel St-Nicolas inc. et Société immobilière LFS inc., à la location d'un entrepôt sis au 1840, 1^{re} Rue, Lévis (Qc), G6W 5M6, d'une superficie de trois mille sept cents pieds carrés (3 700 pc), pour un montant de quatorze dollars (14,00 \$) le pied carré de loyer de base et de quatre dollars (4,00 \$) le pied carré de la superficie des lieux loués pour les frais d'exploitation et ce, pour une période s'étendant du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2028, soit une ventilation mensuelle de 5 550,00 \$ plus taxes;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer le bail de location découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-24-25-057
SRM

2.3 Planification des besoins d'espace avec ou sans modifications à la suite des avis reçus (art. 272.6) – Adoption

ATTENDU l'obligation du Centre de services scolaire des Navigateurs de faire adopter par son conseil d'administration le projet de planification des besoins d'espace avec ou sans modifications à la suite des avis reçus (art. 272.6);

ATTENDU que le projet planification des besoins d'espaces a été soumis aux membres du conseil d'administration.

IL EST PROPOSÉ PAR Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

D'ADOPTER le projet de planification des besoins avec ou sans modifications à la suite des avis reçus (art. 272.6), tel que présenté;

QUE la directrice générale du Centre des services scolaire des Navigateurs, soit autorisée à transmettre aux municipalités locales et MRC le projet de planification de besoins d'espaces, tel qu'adopté, en indiquant si applicables, les modifications qui ont été apportées à la suite des avis reçus (art. 272.6).

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-24-25-058
SRM

2.4 École de l'Envol – Servitude de la Ville de Lévis au bénéfice du CSSDN

ATTENDU que la Ville est propriétaire d'un terrain vacant en périphérie de l'École de l'Envol à Lévis, connu et désigné comme étant les lots 1 960 655 et 2 286 677 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lévis;

ATTENDU que l'École Clair-Soleil est fermée depuis le mois de septembre pour des raisons de sécurité;

ATTENDU que le CSSDN souhaite installer un (des) bâtiment(s) modulaire(s) sur une partie du terrain situé à l'arrière de l'École de l'Envol, soit une partie du lot 2 286 680 cadastre du Québec, circonscription foncière de Lévis (le Projet);

ATTENDU que pour la mise en œuvre du Projet, le CSSDN, a besoin d'espace pour entreposer des matériaux de construction et d'aménager une voie de circulation à pied ou avec tout genre de véhicules ou machineries, afin de faciliter la réalisation des travaux de construction;

ATTENDU que le CSSDN, ses représentants et/ou mandataires devront accéder sur le site du Projet (lot 2 286 680) par l'entrée charretière qui correspond aux lots 1 960 655 et 2 286 677 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lévis;

ATTENDU que la Ville est d'avis d'octroyer une servitude de passage sur les lots 1 960 655 et 2 286 677 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lévis.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate la directrice générale, madame Suzie Lucas, à négocier et à signer tous documents avec les entreprises d'utilité publique ou leur mandataire en lien avec la transaction ci-haut mentionnées;

D'ADRESSER au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une demande d'autorisation en vue de l'octroi de la servitude;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Désignation au CA – Période de mise en candidature en cours

Madame Rachel Dion informe les membres que la période de mise en candidature est en cours afin de combler les quatre postes vacants au CA.

3.2 Évaluation du CA

Madame Rachel Dion informe les membres qu'ils recevront prochainement par courriel le formulaire à remplir pour l'évaluation du CA et qu'un retour sur ce point sera fait à la séance du 27 mai au niveau des résultats reçus.

3.3 Contrats supérieurs à 133 000 \$ du 18 mars au 21 avril 2025

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, présente aux membres la liste des contrats supérieurs à 133 000 \$ du 18 mars au 21 avril 2025.

3.4 Mot de la Direction générale

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration. Elle fait un survol concernant l'organisation scolaire :

- Nous avons une baisse de 143 élèves au primaire, étant donné l'ouverture de 11 classes de maternelle 4 ans comparativement à 24,5 classes cette année. Nous espérons en ouvrir davantage en août, selon la disponibilité des locaux, mais les règles de financement du ministère ayant changé, ce ne sera pas possible.

- Nous avons une hausse de 200 élèves au secondaire.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

La prochaine rencontre est prévue le 4 juin 2025.

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La prochaine rencontre est prévue le 13 mai 2025.

4.3 Comité des ressources humaines

La prochaine rencontre est prévue le 23 avril 2025.

4.4 Comité CSÉHDAA

La dernière rencontre a eu lieu le 31 mars 2025. La prochaine rencontre est prévue le 26 mai 2025.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4.5 Comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 14 avril 2025.

La prochaine rencontre est prévue le 12 mai 2025.

4.6 Comité consultatif de transport

La prochaine rencontre est prévue le 27 mai 2025.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Un suivi au point 2.1 suivant sera à faire à un prochain CA.

2.1 SRM – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis

Suggestion à Mme Sai d'inclure une condition dans le protocole d'entente que le terrain cédé à la Ville soit pour le sport et que le centre de services scolaire puisse l'utiliser.

CA-24-25-059

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lise Bergeron et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 24.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Rachel Dion
Directrice du Secrétariat général, des
Services corporatifs et des
communications